

DATE DE CONVOCATION: 15 avril 2020

L'an deux mil vingt, le **vingt-un avril** à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Laurent CLEMENTONI, Maire.

Etaient présents : Monsieur CLEMENTONI Laurent, Madame MARCOU Françoise, Monsieur MORIN Yvan, Madame LEVETEAU Nathalie, Monsieur LIDOUREN Laurent, Monsieur DURAND Francis, Monsieur PORCHER Jean-Pierre.

Etaient absents : Monsieur LAGUEL Sylvain, Monsieur BIALIK Thomas, Monsieur PIERPONT Laurent

Madame MARCOU est élue secrétaire.

Ordre du jour :

1. Retrait de la délibération n° 2002/007 « cadeaux aux conseillers municipaux »

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la dernière réunion qui est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

RETRAIT DE LA DÉLIBÉRATION N° 2002/007 - CADEAUX AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame la Préfète demandant le retrait de la délibération n° 2002-007, par recours gracieux, ayant pour l'objet d'allouer des cadeaux aux conseillers municipaux ne souhaitant pas se représenter.

La raison évoqué est que la somme de cinq cents euros (500 €) pour l'achat d'un passeport voyage pour un adjoint au maire ayant réalisé plusieurs mandats est considéré disproportionné et peut être confondu avec une prime revêtant le caractère d'une rémunération en raison de son montant important et donc la délibération entachée d'illégalité.

Monsieur le Maire propose de retirer la délibération n° 2002-007 ayant pour objet des cadeaux aux conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal, après débat et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide de retirer la délibération n°2002-007**

CADEAUX AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'offrir un cadeau à aux conseillers municipaux ne souhaitant pas se représenter pour les remercier des missions effectués tout au long de leurs mandats.

Le Conseil Municipal, après débat et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'allouer une somme de cent cinquante euros (150 €) pour la participation à l'achat d'un passeport voyage pour un adjoint au maire ayant réalisé plusieurs mandats
- **DECIDE** d'allouer une somme de cent-quatre-vingt-quinze euros et quatre-vingt-et-un centimes (195,81 €) pour l'achat de 2 smart box cadeau pour les 2 conseillers municipaux ayant réalisé un seul mandat. Ceux-ci ont été achetés par Monsieur le Maire, Laurent CLEMENTONI.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de réaliser ces achats et de se rembourser la somme avancée de cent-quatre-vingt-quinze euros et quatre-vingt-et-un centimes (195,81 €).

Achat de masque

Monsieur le Maire propose que la commune achète des masques pour l'ensemble de la population. Il propose un devis de la Sté DG SPORTS pour l'achat de 2 500 masques pour un montant de 9 500 €. Le Conseil Municipal donne son accord.

Repas du 13 juillet 2020.

Monsieur le Maire et Madame LEVETEAU proposent d'annuler le repas annuel du 13 juillet. Le Conseil Municipal donne son accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

Le Maire,
Laurent CLEMENTONI

1^{er} Adjoint au Maire,
Françoise MARCOU

2^{ème} Adjoint au Maire,
Yvan MORIN

3^{ème} Adjoint au Maire,
Nathalie LEVETEAU

Conseiller Municipal,
Thomas BIALIK
Absent

Conseiller Municipal
Sylvain LAGUEL
Absent

Conseiller Municipal,
Laurent LIDOUREN

Conseiller Municipal,
Francis DURAND

Conseiller Municipal
Jean-Pierre PORCHER

Conseiller Municipal,
Laurent PIERPONT
Absent